

SKYWATCH®

SWISS  MADE

WIND

MODE D'EMPLOI

POUR COMMENCER

Nous vous remercions d'avoir acheté cet instrument de mesure du vent conçu et fabriqué en Suisse. Pour obtenir les meilleurs résultats, veuillez lire les instructions et suivre les précautions d'usage.

Cet instrument est conçu pour aider les utilisateurs qui se trouvent dans un environnement en plein air, mais il ne peut pas remplacer les conseils et les avertissements de la station météorologique locale.

Les conditions climatiques extérieures peuvent parfois changer de façon dramatique et cela en très peu de temps. Une météo ensoleillée peut, par exemple, se transformer en orage en l'espace d'une demi-heure, voire moins. Vous devez donc toujours respecter les règles de sécurité de base lorsque vous entreprenez une activité en plein air.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES



MISE EN MARCHÉ

Pour mettre en marche le SKYWATCH® Wind, appuyez brièvement sur le bouton. L'appareil s'allume et affiche la version du logiciel. Ensuite, il passe au dernier mode affiché avant l'extinction de l'appareil (pour la première utilisation, il s'agit par défaut de la vitesse du vent réelle et maximale).

ARRÊT

Arrêt automatique (Auto-off)

Le SKYWATCH® Wind s'éteint automatiquement une minute après la dernière pression sur le bouton ou après la dernière mesure du vent.

Arrêt manuel

Pour éteindre manuellement le SKYWATCH® Wind (valable dans tous les modes), maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que l'écran clignote brièvement et qu'il s'éteigne, puis relâchez-la.

MODES D'AFFICHAGE

Une courte pression sur le bouton vous permet de passer au mode suivant.

Modes

1. Vent + vitesse maximale du vent
2. Vent + vitesse maximale du vent enregistrée
3. Vent + température
4. Vent + refroidissement éolien (température ressentie)

Symboles clés



Refroidissement éolien



Vent maximal



Vent maximal enregistré

MESURES

Sélection des unités de mesure du vent (modes 1 et 2)

Passez d'une unité à l'autre en appuyant longuement et de manière répétée sur le bouton tout en observant l'affichage LCD : **km/h** (kilomètres par heure), **mph** (miles par heure), **knots** (miles nautiques par heure) et **m/s** (mètres par seconde). Lorsque l'unité de votre choix apparaît, relâchez le bouton.

Sélection des unités de mesure de la température (modes 3 et 4)

Passez d'une unité à l'autre en appuyant longuement et de manière répétée sur le bouton tout en observant l'affichage LCD : °C ou °F. Lorsque l'unité de votre choix apparaît, relâchez le bouton.

Vitesse du vent

La vitesse du **vent maximal** est mesurée à chaque utilisation de l'appareil ; la vitesse du **vent maximal enregistrée** peut être remis à zéro en maintenant le bouton enfoncé pendant 2 secondes. Pour que la mesure soit la plus exacte possible, alignez l'instrument dans l'axe du vent.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vent	
Unités de mesure	m/s, km/h, m.p.h., nœuds, Beaufort (graphique à barres)
Résolution	à la dixième décimale jusqu'à 99,9, puis à l'unité
Précision	± 3 % F.S.
Plage de mesure	3 à 185 km/h
Cycle de mesure	Une mesure / 0,5s
Température	
Unités	°C, °F
Résolution	à un dixième de degré
Cycle de mesure	Une mesure / 0,5s
Précision	± 0,3°C à 20°C / ± 0,5°C de -30 à +70°C
Plage de mesure	de -30°C à +70°C

PILE

Votre SKYWATCH® Wind est alimenté par une pile au lithium 3V montée en usine et conçue pour au moins 250 000 mesures. **VEUILLEZ-VOUS** assurer que l'appareil est correctement recyclé, conformément aux réglementations en vigueur.

MAINTENANCE

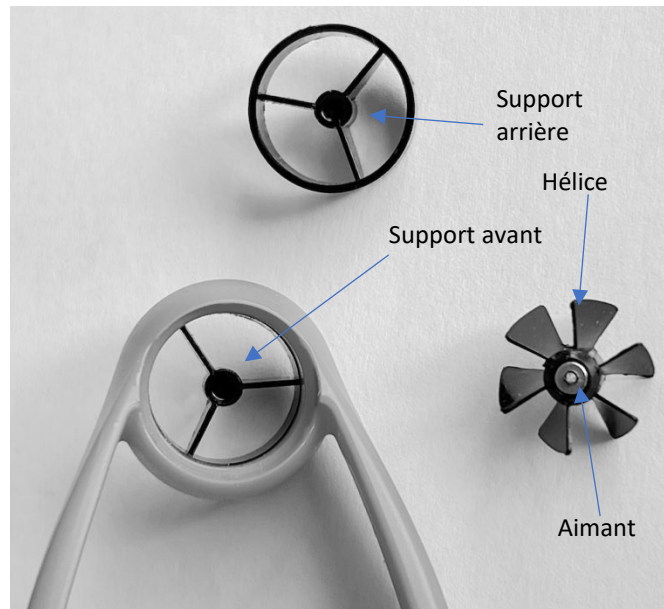
La conception et la fabrication de cet appareil ont fait l'objet de beaucoup de soins. Pour se servir efficacement des fonctions proposées, il est conseillé d'utiliser l'appareil conformément aux remarques qui suivent :

- Evitez à tout prix l'intrusion d'objets tels que cheveux, fils, sable et autres poussières à l'intérieur de l'hélice car cela provoquerait une mauvaise rotation de l'hélice et donc une perte de précision. Si un cheveu ou un fil parvient tout de même à pénétrer dans l'hélice, retirez-le délicatement au moyen d'une pince à épiler, s'il s'agit de poussières ou de sable, vous pouvez passer l'hélice sous l'eau claire.
- Evitez de toucher le capteur de température.
- Evitez d'exposer l'appareil à des conditions climatiques extrêmes pendant de trop longues périodes. Bien qu'utilisant des composants résistants à ces températures, nous vous recommandons de ne pas exposer votre instrument à de fortes sources de chaleur, comme sous le pare-brise d'une voiture par exemple.
- Evitez les utilisations sans ménagement ou les chocs.
- N'EXPOSEZ PAS l'instrument à des produits chimiques puissants. Ces produits pourraient l'endommager.

JDC ELECTRONIC SA
Avenue des Sports 42
1400 Yverdon-Les-Bains
Switzerland
info@jdc.ch www.jdc.ch



REMPACEMENT DE L'HÉLICE



Pour remplacer l'hélice, retirez délicatement le support arrière à l'aide d'une paire de pinces fines. Insérez la nouvelle hélice de sorte que l'aimant soit orienté vers l'arrière de l'appareil. Remettez doucement le support arrière en place. Évitez de toucher la tige pointu de l'hélice.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

JDC ELECTRONIC SA ne pourra être tenue responsable de toutes conséquences, directes ou indirectes, et de tous les dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de cet appareil.

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LE RECYCLAGE DU PRODUIT

L'article, son emballage et la pile fournie ont été fabriqués à partir de matériaux précieux qui peuvent être recyclés. Le recyclage réduit la quantité de déchets et contribue à la préservation de l'environnement.

Déposez les emballages dans un point de recyclage qui trie les matériaux par type. Utilisez les installations locales prévues pour la collecte du papier, du carton et des emballages légers par type.



Les appareils marqués de ce symbole ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ! Vous êtes légalement tenu d'éliminer les anciens appareils séparément des ordures ménagères.

Des informations sur les points de collecte où les vieux appareils peuvent être éliminés gratuitement sont disponibles auprès de vos autorités locales.



Les piles ne doivent absolument pas être jetées avec les ordures ménagères !

Vous êtes légalement tenu de recycler les piles et les batteries rechargeables usagées dans un point de collecte des autorités locales ou de les retourner à un vendeur de piles.

Les piles marquées de ces lettres contiennent entre autres les substances nocives suivantes :

Pb=plomb, Cd=cadmium, Hg=mercure.